L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 24 OCTOBRE 1885.

Ventes de Propriétés Foncières
—POUR—
TAXES D'ETAT.

L'Etat de la Louisiane contre les contribuables en défaut—Paroisse d'Orléans, Sixième District.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Passage St. Antoine, dans le deuxième district de cette ville, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de onze heures du matin, SAMEDI, le 24ème jour d'Octobre, 1885, et continuant de jour en jour, jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à l'Etat de la Louisiane, et à la paroisse d'Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes assessées en 1884, y compris l'intérêt qui les grève à partir du 31 Décembre de l'année où lesdites taxes étaient dues, à raison de 1 pour cent par mois jusqu'à paiement final, avec tous les dépens.

Les noms desdits contribuables en défaut ou délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessment de ladite année, et les propriétés foncières, assessées à chacun des contribuables susdits et devant être vendues sont indiqués ci-dessous.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à..........$1 20
Un îlet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Coculus, Martin, Joseph et Octavie, désigné comme l'îlet No. 679.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à..........$1 20
Un îlet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Story, Coculus, Joseph et Octavie, désigné comme l'îlet No. 680.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à..........$1 20
Un îlet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Story, Barrett, Joseph et Octavie, désigné comme l'îlet No. 681.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à..........$1 20
Un îlet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Claiborne, Barrett, Joseph et Octavie, désigné comme l'îlet No. 682.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à..........$1 20
Un îlet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Claiborne, Story, Octavie et l'avenue Peters, désigné comme l'îlet No. 683.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à..........$1 20
Un îlet de terre avec améliorations dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Coculus, Story, Octavie et l'avenue Peters, désigné comme l'îlet No. 684.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à..........90c
Un îlet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Peters, Claiborne, l'avenue Peters et la rue Octavie, désigné comme l'îlet No. 711.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à..........90c
Un îlet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Burke, Peters, Joseph et Octavie, désigné comme l'îlet No. 713.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à..........90c
Un îlet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Hodge, Burke, l'avenue Peters et la rue Octavie, désigné comme l'îlet No. 738.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à..........90c
Un îlet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Hodge, Barthe, Joseph et Octavie, désigné comme l'îlet No. 740.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à..........90c
Un îlet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Barthe, Hodge, Octavie et l'avenue Peters, désigné comme l'îlet No. 741.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à..........90c
Un îlet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Hopkins, Barthe, Octavie et l'avenue Peters, désigné comme l'îlet No. 762.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à..........90c
Un îlet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Hopkins, Burthe, Joseph et Octavie, désigné comme l'îlet No. 763.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à..........90c
Un îlet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Hopkins, Minturn, Octavie et Joseph, désigné comme l'îlet No. 764.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à..........60c
Une portion d'un îlet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, bornée par les rues Hopkins, Minturn, l'avenue Peters et la rue Robert, désignée comme une portion de l'îlet No. 765.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à..........60c
Un îlet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues York, Minturn, Joseph et Octavie, désigné comme l'îlet No. 780.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à..........60c
Une portion d'un îlet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, bornée par les rues York, Minturn, Robert et l'avenue Peters, désignée comme l'îlet No. 781.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à..........$1 20
Un îlet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues McKenna, York, Octavie et Joseph, désigné comme l'îlet No. 113.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à..........$1 20
Un îlet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues McKenna, Hays, Octavie et Joseph, désigné comme l'îlet No. 114.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à..........$1 20
Un îlet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Baldwin, Hays, Octavie et Joseph, désigné comme l'îlet No. 117.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à..........$1 50
Un îlet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Clara, Martin, Joseph et Octavie, désigné comme l'îlet No. 650.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à..........$1 50
Un îlet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Clara, Martin, l'avenue Peters et la rue Octavie, désigné comme l'îlet No. 651.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à..........$1 20
Un îlet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Coculus, Martin, l'Avenue Peters et la rue Octavie, désigné comme l'îlet No. 678.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à..........$1 20
Un îlet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Baldwin, Hoffman, Octavie et Joseph, désigné comme l'îlet No. 118.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à..........$1 20
Un îlet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues McDonogh, Hoffman, Octavie et Joseph, désigné comme l'îlet No. 121.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à..........$1 20
Un îlet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Woodruff, McDonogh, Octavie et Joseph, désigné comme îlet No. 122.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à..........$1 20
Un îlet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues DeArmas, Woodruff, Octavie et Joseph, désigné comme îlet No. 125.

PADON, E F.—
Taxe de 1884, montant à..........$12 00
Onze lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district (Hurstville), de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Hurst, Benjamin, Calhoun et Henry Clay, désignés comme lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 20, de l'îlet No. 82; les lots Nos. 1, 2, 3, et 4, mesurant 131 pieds de face à la rue Calhoun sur 131 pieds de profondeur; les lots Nos. 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 20 mesurant 160 pieds de face à la rue Calhoun sur 105 pieds de profondeur; le lot No. 1 forme l'encoignure des rues Calhoun et Benjamin; le lot No. 20 formant l'encoignure des rues Calhoun et Hurst.

PATTERSON, CHAS.—
Taxe de 1884, montant à..........60c
Un îlet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district (Marleyville) de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Edinburgh, Quinzième et propriété inconnue, désigné comme îlet No. 27.

QUINN, MME PATRICK—
Taxe de 1884, montant à..........$1 20
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district (Bloomingdale) de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Levée, Preston, State et Bartheville, désignés comme lots Nos. 7 et 8 de l'îlet No. 6, mesurant 54 pieds de face à la rue Levée sur 150 pieds de profondeur.

QUINN, MME PATRICK—
Taxe de 1884, montant à..........$1 20
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Preston, Bartheville, Levée et State, désignés comme lots Nos. 13 et 14 de l'îlet No. 6, mesurant chaque 27 pieds 6 pouces de face à la rue Preston sur 150 pieds de profondeur.

ROHR, VALENTINE—
Taxe de 1884, montant à..........$2 60
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Milan, Berlin, Laurel et Constance, désigné comme lot No. 24 de l'îlet No. 172, mesurant 28 pieds 10 pouces de face à la rue Milan sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Milan et Laurel.

RYAN, MICHAEL—
Taxe de 1884, montant à..........$2 00
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Pitt, Prytania, Robert et Upperline, désignés comme lots Nos. 16 et 17 de l'îlet No. 362, mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Pitt sur 100 pieds 10 pouces de profondeur.

ROUX, MME J P.—
Taxe de 1884, montant à..........30c
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Prytania, Pitt, Eléonore et la ligne de Bloomingdale, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'îlet No. 47 (Hurtsville).

RICKER, OCTAVIA—
Taxe de 1884, montant à..........$3 60
Douze lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par le côté supérieur de la rue State, les rues St. Charles et Burtheville, désignés comme lots Nos. 44 à 55 inclusivement, à Bloomingdale; les lots Nos. 44 à 53 inclusivement, mesurant 300 pieds de face à la rue State sur 175 pieds de profondeur; les lots Nos. 54 et 55 mesurant 60 pieds de face à la rue State sur 170 pieds de profondeur.

SIMMS, ANN—
Taxe de 1884, montant à..........30c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. David, St. André, Foucher et Delachaise, désigné comme lot No. 9 de l'îlet No. 552, mesurant 30 pieds 2 pouces de face sur 122 pieds et 129 pieds de profondeur.

SMITH, MARSHALL J.—
Taxe de 1884, montant à..........75c
Un demi îlet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Arcadia, Clara, Soniat et Valmont, désigné comme la moitié de l'îlet No. 646, mesurant 302 pieds de face à la rue Valmont sur 176 pieds et 212 pieds de profondeur.

SOULIE, ARMAND—
Taxe de 1884, montant à..........$18 00
Un îlet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district (Bloomingdale) de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Magazine, Camp, State et Burtheville, désigné comme l'îlet No. 15, mesurant 251 pieds sur 256 pieds et 300 pieds.

TENNISSON, VEUVE J. H.—
Taxe de 1884, montant à..........$47 00
Trois lots et une partie de quatre autres lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Magazine, Camp, Général Taylor et Austerlitz, désignés comme lots Nos. 4, 5 et 6 et une partie des lots Nos. 7, 8, 9 et 10 de l'îlet No. 225; les lots Nos. 4, 5 et 6 mesurant chaque 32 pieds de face à la rue Magazine sur 120 pieds de profondeur; la partie des lots Nos. 7, 8 et 9 mesurant chaque 32 pieds de face à la rue Général Taylor sur 85 pieds et 77 pieds de profondeur; la partie du lot No. 10 mesurant 15 pieds de face à la rue Général Taylor sur 73 pieds de profondeur; le lot No. 6 formant l'encoignure des rues Magazine et Général Taylor.

TAYLOR HOLDEN—
Taxe de 1884, montant à..........$1 20
Un îlet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Breedlove et DeArmas, désigné comme l'îlet No. 127.

THOELE, ERNEST—
Taxe de 1884, montant à..........60c
Un îlet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Terpsichore, Euterpe, Van Buren et Quatrième, désigné comme l'îlet No. 162.

THORN, JNO. F.—
Taxe de 1884, montant à..........$30 00
Un îlet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district (Bloomingdale), de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Front, Levée, State et Hurstville, désigné comme l'îlet No. 4, mesurant 286 pieds de face sur 300 pieds de profondeur.

THORN, EDWARD—
Taxe de 1884, montant à..........$3 00
Cinq lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district (Greenville), de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Carrollton, St. Charles, Broadway et Chestnut, désignés comme lots Nos. 1, 2, 3, 4 et 34 de l'îlet No. 67, mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Broadway sur 130 pieds de profondeur; le lot No. 1 formant l'encoignure des rues Broadway et Carrollton.

VANHORN, MME M J.—
Taxe de 1884, montant à..........$2 00
Un îlet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues St. George, Long, Marengo et Général Taylor, désigné comme l'îlet No. 508.

VINTZ, CHAS. W.—
Taxe de 1884, montant à..........$3 60
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Constantinople, Marengo, Magazine et Constance, désignés comme lots Nos. 23 et 24 de l'îlet No. 206; le lot No. 23 mesurant 29 pieds de face à la rue Constantinople sur 1.5 pieds de profondeur; le lot No. 24 mesurant 32 pieds de face à la rue Constantinople sur 1.5 pieds de profondeur; le lot No. 24 formant l'encoignure des rues Constantinople et Constance.

WHITE, B.—
Taxe de 1884, montant à..........3 c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. André, Dr. Vid, l'avenue de la Louisiane et la rue Tchoupitoulas, désigné comme lot No. 14 de l'îlet No. 5 4, mesurant 32 pieds de face à la rue St André sur 120 pieds de profondeur.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés ci-dessus que me désignera chacun des débiteurs de l'Etat, et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par le dit débiteur. La vente se fera sans estimation, au comptant, contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la propriété, et en payant en outre vingt pour cent et les dépens.

JAS. D. HOUSTON,
Collecteur de Taxes d'Etat, District Supérieur, Paroisse d'Orléans.

Ventes de Propriétés Foncières
—POUR—
TAXES D'ETAT.

L'Etat de la Louisiane contre les contribuables en défaut.—Paroisse d'Orléans, Septième District.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Passage St-Antoine, dans le deuxième district de cette ville, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de onze heures du matin, SAMEDI, le 24ème jour d'Octobre, 1885, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à l'Etat de la Louisiane, et à la paroisse d'Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes assessées en 1884, y compris l'intérêt qui les grève à partir du 31 Décembre de l'année où lesdites taxes étaient dues, à raison de 1 pour cent par mois jusqu'à paiement final, avec tous les dépens.

Les noms desdits contribuables en défaut ou délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessment de ladite année, et les propriétés foncières, assessées à chacun des contribuables susdits et devant être vendues, sont indiqués ci-dessous.

BEADY, JAMES—
Taxe de 1884, montant à..........$3 00
Un îlet de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme îlet No. 241, borné par les rues Jefferson, Cambronne, Cohn et Septième, mesurant 301 pieds sur 300 pieds.

BOREE, ETIENNE—
Taxe de 1884, montant à..........$1 20
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Cambronne, Jefferson, Nelson et Dixième, désignés comme lots Nos. 5 et 6 de l'îlet No. 341.

BRINGIER, NATHAN—
Taxe de 1884, montant à..........$1 20
Quatre lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Monroe, Maria, Cohn et Huitième, désignés comme lots Nos. 13 à 16 de l'îlet No. 262, mesurant 120 pieds de face à la rue Huitième sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 18 formant l'encoignure des rues Huitième et Maria.

BALZ, MME MADELINE—
Taxe de 1884, montant à..........$2 10
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Dublin, Madison, Burthe et Troisième, désigné comme lot No. 25 de l'îlet No. 109, mesurant 30 pieds de face à la rue Burthe sur une profondeur de 150 pieds.

BRINTON, ALEX. H.—
Taxe de 1884, montant à..........$4 80
Quatre lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par la rue Dublin, l'avenue Carrollton, les rues Zimple et Troisième, désignés comme lots Nos. 12, 13, 14, et 15 de l'îlet No. 119; les lots Nos. 12 et 13 mesurant 60 pieds de face à la rue Zimple sur 150 pieds de profondeur; le lot No. 14 forme l'encoignure de l'avenue Carrollton et de la rue Zimple et mesure 30 pieds de face à l'avenue Carrollton sur 115 pieds de profondeur; le lot No 15 mesure 30 pieds de face à l'avenue Carrollton sur une profondeur de 115 pieds.

BACAS, J. A.—
Taxe de 1884, montant à..........$3 00
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Adams, Hillary, Deuxième et Barthe, désignés comme lots Nos. 5 et 20 de l'îlet No. 98, mesurant 64 pieds de face à la rue Barthe sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 5 formant l'encoignure des rues Burthe et Hillary.

BREMMET, JAMES—
Taxe de 1884, montant à..........$1 50
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Hillary, Adams, Burthe et Troisième, désigné comme le lot No. 5 de l'îlet No. 103, mesurant 30 pieds de face à la rue Burthe sur 120 pieds de profondeur.

BOULIGNY, MME EDMUND—
Taxe de 1884, montant à..........40c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Millaudon, Clinton, Wall et Esther, désigné comme lot No 17 de l'îlet No. 26, mesurant 30 pieds de face à la rue Wall sur 142 pieds 8 pouces et 6 lignes de profondeur.

BURECK, GOTLIEB—
Taxe de 1884, montant à..........$1 92
Plusieurs portions de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Leonidas, Levée, Monroe et le fleuve Mississipi, désignées comme lots Nos. 73 à 76 et partie des lots Nos. 87 à 94, de l'îlet No. 3; le lot No. 73 formant l'encoignure des rues Levée et Monroe, mesurant 75 pieds de face à la rue Levée sur 87 pieds de profondeur; les lots Nos 74 à 76 mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Levée sur 100 pieds de profondeur; la partie des lots Nos 87 à 94 fait face à la rue Monroe.

BETTS, NICHOLAS—
Taxe de 1884, montant à..........$3 00
Cinq lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Upper Line, Maria, Levée et fleuve Mississipi, désignés comme lots Nos. 44 à 48 de l'îlet No. 1, mesurant chaque 24 pieds de face à la rue Maria sur 150 pieds de profondeur.

COLLINS, SUC. A. S.—
Taxe de 1884, montant à..........$2 10
Un îlet de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme l'îlet No. 290, borné par les rues Madison, Cambronne, Cyprès et Neuvième, mesurant 301 pieds sur 300 pieds.

CLARKE, MLLE. B. A.—
Taxe 1884, montant à..........$2 40
Un îlet de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme l'îlet No , borné par les rues Washington, Bernadotte, Edinburgh et Quinzième, mesurant 300 sur 272 et 316 pieds.

CLARKE, MLLE B. A.—
Taxe de 1884, montant à..........$1 80
Un îlet de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme l'îlet No. 541, borné par les rues Bernadotte, Lowerline, Edinbourg et Quinzième, mesurant 300 et 302 pieds sur 274 et 260 pieds.

CONANT, MME M. S.—
Taxe de 1884, montant à..........$1 20
Dix huit lots de terre, avec améliorations dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Live Oak, Upperline, Collapissa et Quatorzième, désignés comme lots Nos. 1 à 18 de l'îlet No. 480.

CONSTANT, MME CHAS.—
Taxe de 1884, montant à..........18c
Deux lots de terre avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Washington, Scott, Fershey et Quatorzième, désignés comme lots Nos. 9 et 10 de l'îlet No 503, mesurant 60 pieds de face à la rue Washington sur 107 pieds 3 pouces de profondeur, le lot No. 9 formant l'encoignure des rues Washington et Quinzième.

CASEY, STEPHEN—
Taxe de 1884, montant à..........90c
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Cambronne, Jefferson, Nelson et Dixième, désignée comme un tiers de l'îlet No. 341, et des lots Nos. 15, 16, 17, 18 et 19, mesurant ensemble 100 pieds sur 300 pieds.

COLEMAN, W. P., MINEURS—
Taxe de 1884, montant à..........9c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Monroe, Mario Nelson et Onzième, désigné comme lot No. 10, de l'îlet No. 361, faisant face à la rue Monroe.

COLLINS, A. S., SUC.—
Taxe de 1884, montant à..........$2 10
Six lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par l'avenue Carrollton, les rues Dublin, Jeannette et Sixième, désignés comme lots Nos. 6 à 11 de l'îlet No. 194; les lots Nos. 6 à 9 mesurent 120 pieds de face à l'avenue Carrollton sur 120 pieds de profondeur; le lot No 10 forme l'encoignure de l'avenue Carrollton et de la rue Sixième et mesure 30 pieds de face à l'avenue Carrollton sur 120 pieds de profondeur, le lot No 11 mesure 32 pieds de face à la rue Sixième sur 150 pieds de profondeur.

CALDER, MLLE ANN—
Taxe de 1884, montant à..........$10 80
Douze lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par l'avenue Carrollton, les rues Dublin, Zimple et Quatrième, désignés comme lots Nos. 6 à 17 de l'îlet No 184: les lots Nos. 6 à 10 mesurant 150 pieds de face à la rue Dublin sur 120 pieds de profondeur, le lot No. 10 formant l'encoignure des rues Dublin et Quatrième; les lots Nos. 11 et 12 mesurant 60 pieds de face à la rue Quatrième sur 150 pieds de profondeur; le lot No. 13 formant l'encoignure de l'avenue Carrollton et de la rue Quatrième, mesurant 30 pieds de face à l'avenue Carrollton sur 145 pieds de profondeur; les lots Nos 14 à 17 mesurant 120 pieds de face à l'avenue Carrollton sur 145 pieds de profondeur.

CHAMBERLAIN, C. & E.—
Taxe de 1884, montant à..........$1 20
Un îlet de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme l'îlet No. 188, borné par les rues Lower Line, Hillary, Jeannette et Sixième mesurant 302 et 301 pieds sur 256 et 300 pieds.

DAVIS, W., SUC.—
Taxe de 1884, montant à..........$3 60
Quatre lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Marie, Jackson, Levée et Quatrième, désignés comme lots Nos. 3 à 6 de l'îlet No. 141, le lot No. 3 mesure 39 pieds de face à la rue Levée sur 138 pieds de profondeur; le lot No. 4 mesure 39 pieds de face à la rue Levée sur 112 pieds de profondeur; le lot No. 5 mesure 39 pieds de face à la rue Levée sur 140 pieds de profondeur; le lot No. 6 mesure 39 pieds de face à la rue Levée sur une profondeur de 151 pieds.

FISCHER, FREDERICK & SON—
Taxe de 1884, montant à..........30c
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Hamilton, Upper Line, Septième et Huitième, désignés comme lots Nos. 16 à 18 de l'îlet No. 266; les lots Nos 16 et 17 mesurant 60 pieds de face à la rue Upper Line sur 115 pieds de profondeur; le lot No. 18 formant l'encoignure des rues Upper Line et Huitième mesurant 30 pieds de face à la rue Upper Line sur 136 pieds de profondeur sur une ligne et 127 pieds de profondeur sur l'autre ligne.

FASNACHT, MME SAMUEL—
Taxe de 1884, montant à..........$45 00
Une portion de terre, avec améliorations, sur le Coteau de la Métairie, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, mesurant comme suit: sur le côté sud du Coteau de la Métairie 400 pieds; sur le chemin conduisant à la Nlle-Orléans, 143 pieds 8 pouces et 3 lignes, sur la ligne du côté de la ville, 299 pieds 7 pouces et 2 lignes, sur la ligne du côté du Coteau de la Métairie, 299 pieds.

GRIVOT, MAURICE, ET M. S. CONANT—
Taxe de 1884, montant à..........$1 20
Un îlet de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme l'îlet No. 637, borné par les rues Jackson, Holy Grove, Dixon et Dix-huitième, mesurant 340 pieds sur 300 pieds.

GRIVOT, MAURICE, OU M. S. CONANT—
Taxe de 1884, montant à..........$1 05
Un îlet de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme l'îlet No. 572 borné par les rues Holy Grove, Jackson, Strelitz et Seizième, mesurant 300 pieds sur 300 pieds.

GRIVOT, MAURICE, OU M. S. CONANT—
Taxe de 1884, montant à..........$1 20
Un îlet de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme l'îlet No. 607, borné par les rues Clay, Laurel Grove Dixon et Dixseptième, mesurant 340 pieds sur 300 pieds.

GARDANNE, MME J. H.—
Taxe de 1884, montant à..........$1 20
Un îlet de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme l'îlet No. 461 borné par les rues Lowerline, Bernadotte, Collapissa et Quatorzième, mesurant 300 et 302 pieds sur 216 et 204 pieds.

GARDANNE, MME J. H.—
Taxe de 1884, montant à..........$1 80
Un îlet de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme l'îlet No. 460, borné par les rues Bernadotte, Lower Line, Treizième et Collapissa, mesurant 300 et 302 pieds sur 216 et 204 pieds.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés ci-dessus que me désignera chacun des débiteurs de l'Etat, et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par le dit débiteur. La vente se fera sans estimation, au comptant, contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la propriété et en payant en outre vingt pour cent et les dépens.

JAS. D. HOUSTON,
Collecteur de Taxes d'Etat, District Supérieur, Paroisse d'Orléans.

Ventes de Propriétés Foncières
—POUR—
TAXES D'ETAT.

L'Etat de la Louisiane contre les contribuables en défaut.—Paroisse d'Orléans, Septième District.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Passage St-Antoine, dans le deuxième district de cette ville, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires à partir de onze heures du matin, SAMEDI, le 24ème jour d'Octobre, 1885, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à l'Etat de la Louisiane, et à la paroisse d'Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes assessées en 1884, y compris l'intérêt qui les grève à partir du 31 Décembre de l'année où lesdites taxes étaient dues, à raison de 1 pour cent par mois jusqu'à paiement final, avec tous les dépens.

Les noms desdits contribuables en défaut ou délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessment de ladite année et les propriétés foncières, assessées à chacun des contribuables susdits et devant être vendues sont indiqués ci-dessous.

HICKEY, THOS.—
Taxe de 1884, montant à..........75c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Cambronne, Madison, Levée et le fleuve Mississipi désigné, comme lot No. 3 de l'îlet No. 6, mesurant 34 pieds de face à la rue Levée sur 125 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Levée et Cambronne.

JACKSON, MARY S.—
Taxe de 1884, montant à..........$1 35
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Clinton, Hillary, Zimple et Quatrième, désignés comme lots Nos 4 à 6 de l'îlet No. 129, mesurant 90 pieds de face à la rue Zimple sur 120 pieds de profondeur.

JACOBS, R.—
Taxe de 1884, montant à..........60c
Dix lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Clay, Laurel Grove le New Orleans, St. Louis and Chicago Railroad et les rues Collapissa et Treizième, désignés comme lots Nos. 15 à 24 de l'îlet Nos. 442 à 444; les lots Nos. 15 à 21 mesurant 213 pieds de face à la rue Treizième sur 122 pieds de profondeur; le lot No. 22 formant l'encoignure des rues Treizième et Laurel Grove, mesurant 30 pieds de face à la rue Treizième sur 122 pieds de profondeur; les lots Nos. 23 et 24 mesurant 61 pieds de face à la rue Laurel Grove sur 152 pieds de profondeur.

JOHNSON, BENJAMIN—
Taxe de 1884, montant à..........30c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Marie, Jackson, Cohn et Huitième, désigné comme lot No 6 de l'îlet No. 263, mesurant 30 pieds de face à la rue Marie sur une profondeur de 120 pieds.

JANDOT, HYPOLITE—
Taxe de 1884, montant à..........$6 00
Un îlet de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme l'îlet No. 283 borné par les rues Lower Line, Adams, Oyprès et Neuvième, mesurant 301 pieds sur 268 pieds et 312 pieds.

JOSEPH, EUGENE—
Taxe de 1884, montant à..........$1 80
Six lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Washington, Burdette, Plum et Quatrième, désignés comme lot No. 12 et la portion du fond des lots Nos 13 à 17; le lot No. 12 mesure 30 pieds de face à la rue Plum sur 150 pieds de profondeur; les lots Nos 13 à 29 mesurent 100 pieds de face à la rue Plum sur 30 pieds de profondeur.

KRIPS, MME MARGARET G.—
Taxe de 1884, montant à..........45c
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Madison, Cambronne, Plum et Cinquième, désignée comme une partie du lot No. 14, de l'îlet No 166, mesurant 27 pieds de face à la rue Cambronne sur 120 pieds de profondeur.

KNICKERBOCKER, R. WILLIS—
Taxe de 1884, montant à..........$1 80
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Hillary, Adams, Burthe et Troisième, désigné comme lot No. 4 de l'îlet No. 103, mesurant 30 pieds de face à la rue Burthe sur 120 pieds de profondeur.

LAFFLIN & RAND POWDER COMPANY—
Taxe de 1884, montant à..........$4 20
Un îlet de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme îlet No. 470, borné par les rues Jefferson, Leonidas, Collapissa et Quatorzième mesurant 300 pieds sur 300 pieds.

METAIRIE CEMETERY ASSOCIATION—
Taxe de 1884, montant à..........$600 00
Un morceau de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme la Course Métairie mesurant comme suit: 2612 pieds de face au Chemin Métairie, 1400 pieds sur la propriété de Hazeur Frères, 2083 pieds sur le New Orleans Canal and Banking Company, 1143 pieds sur le Chemin Coquille de la Nlle-Orléans.

MILLAUDON, MME L. M.—
Taxe de 1884, montant à..........$1 80
Un îlet de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme îlet No. 459, borné par les rues Burdette, Bernadotte, Collapissa et Treizième mesurant 302 et 300 pieds sur 180 et 226 pieds.

MEYERS, SUC. FRED.—
Taxe de 1884, montant à..........$2 10
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Hurst, Short, Levée et Commercial, désigné comme lot No 3 de l'îlet No. 50, mesurant 31 pieds de face à la rue Levée sur 74 pieds de profondeur.

POWERS, SAMUEL OU M. S. CONANT—
Taxe de 1884, montant à..........$1 24
Un îlet de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme îlet No. 629, borné par les rues Hamilton, Holly Grove, Dixon et Dix-huitième, mesurant 200 pieds sur 300 pieds.

PEPIN, F. J.—
Taxe de 1884, montant à..........30c
Quatre lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Cambronne, Madison, Forshey et Quatorzième, désignés comme lots Nos. 1 à 4 de l'îlet No. 493, mesurant 120 pieds de face à la rue Cambronne sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 1 formant l'encoignure des rues Cambronne et Quatorzième.

POWERS, SAMUEL OU MME M. S. CONANT—
Taxe de 1884, montant à..........$1 20
Un îlet de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme l'îlet No. 631, borné par les rues Laurel Grove, Hamilton, Dixon et Dixseptième, mesurant 300 pieds sur 300 pieds.

POZEE, ETIENNE—
Taxe de 1884, montant à..........$1 50
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Adams, Hillary, Deuxième et Burthe, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'îlet No. 98, mesurant 60 pieds de face à la rue Deuxième sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 1 formant l'encoignure des rues Deuxième et Hillary.

PARKER, MME PURSILLA—
Taxe de 1884, montant à..........90c
Deux portions de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Hillary, Clinton, De Armas et Macarty, désignées comme une partie du lot No. 6 et la moitié du lot No. 5 de l'îlet No. 40, mesurant 45 pieds de face à la rue Hillary sur 107 pieds de profondeur.

ROGERS, W. H.—
Taxe de 1884, montant à..........$4 20
Quatorze lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Lowerline, Hillary, Plum et Cinquième, désignés comme lots Nos. 13 à 26 de l'îlet No. 158.

REILLY, JOHN—
Taxe de 1884, montant à..........90c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Hillary, Clinton, Zimple et Troisième, désigné comme lot No. 20 de l'îlet No. 125 formant l'encoignure des rues Zimple et Clinton, mesurant 32 pieds 6 pouces de face à la rue Zimple sur 120 pieds de profondeur.

REILLY, JOHN—
Taxe de 1884, montant à..........$4 20
Quatre lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Washington, Burdette, Plum et Quatrième, désignés comme lots Nos. 19 à 22 de l'îlet No. 154, mesurant 120 pieds de face à la rue Washington sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 22 forme l'encoignure des rues Washington et Quatrième.

RAVE, VVE CHARLES—
Taxe de 1884, montant à..........$2 40
Deux lots de terre avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Hillary, Adams Ann et De Armas, désignés comme lots Nos. 6 et 7 de l'îlet No. 35, mesurant 60 pieds de face à la rue De Armas sur une profondeur de 105 pieds 7 pouces.

RANDOLPH, A.—
Taxe de 1884, montant à..........$1 20
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Hillary, Adams, Hampson et Deuxième, désigné comme lot No. 20 de l'îlet No. 80, mesurant 30 pieds de face à la rue Hampson sur 100 pieds de profondeur.

SEWSTRANG, MME CHAS.—
Taxe de 1884, montant à..........$3 00
Quatre portions de terre, avec améliorations dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jefferson, Cambronne, Levée et le fleuve Mississipi, désignées comme lots "D", "C", "B", et une partie du lot "A" de l'îlet No. 5, mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Levée sur 120 pieds de profondeur, une partie du lot "A" formant l'encoignure des rues Levée et Cambronne.

SHARP, HARRIET—
Taxe de 1884, montant à..........$1 2
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Hillary, Clinton, De Armas et Macarty, désigné comme lot No 16 de l'îlet No. 40, mesurant 30 pieds de face à la rue Clinton sur 107 pieds de profondeur.

SOULET, E. N.—
Taxe de 1884, montant à..........90c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Hillary, Adams, Hampson et Deuxième, désigné comme lot No. 4 de l'îlet No. 80, mesurant 30 pieds de face à la rue Hampson sur 100 pieds de profondeur.

SWAIN, A. M., ET J. B. BAILEY—
Taxe de 1884, montant à..........$2 25
Dix-sept lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Dublin, Madison, Napoléon et Dixième, désignés comme lots Nos. 12 à 28 de l'îlet No. 324, les lots Nos. 12 à 14 mesurant 90 pieds de face à la rue Napoléon sur 165 pieds de profondeur; les lots Nos. 15 à 25 mesurant 2 9 pieds de face à la rue Dublin sur 117 pieds 6 pouces de profondeur; le lot No 15 formant l'encoignure des rues Dublin et Napoléon; le lot No. 25 formant l'encoignure des rues Dublin et Dixième; les lots Nos. 26 à 28 mesurant 90 pieds de face à la rue Dixième sur 165 pieds de profondeur.

SPONTONS, SUC. L.—
Taxe de 1884, montant à..........$1 20
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Hillary, Adams, Burthe et Troisième, désignés comme lots Nos. 12 et 13 de l'îlet No. 103, mesurant 62 pieds 6 pouces de face à la rue Troisième sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 12 formant l'encoignure des rues Troisième et Adams.

SCHILLER, MLLE CAROLINE M.—
Taxe de 1884, montant à..........$1 20
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Cambronne, Madison, Zimple et Troisième, désigné comme lot No. 24 de l'îlet No. 117, mesurant 30 pieds de face à la rue Troisième sur 120 pieds de profondeur.

SULLIVAN, NICHOLAS—
Taxe de 1884, montant à..........$7 00
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Dublin, Madison, Burthe et Troisième, désignés comme lots Nos. 19 et 20 de l'îlet No 109, mesurant 60 pieds de face à la rue Madison sur une profondeur de 117 pieds 6 pouces.

SMITH, NATHAN—
Taxe de 1884, montant à..........45c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Monroe, Mary, Jeannette et Sixième, désigné comme lot No. 7 de l'îlet No. 200, mesurant 30 pieds de face à la rue Monroe sur 120 pieds de profondeur.

UNION BENEVOLENT ASSOCIATION NO. 2—
Taxe de 1884, montant à..........$2 4
Deux portions de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Washington, Burdette, Plum et Quatrième, désignées comme la partie d'un cinquième du lot No. 11 et le lot No. 6 de l'îlet No. 154; l'arrière d'un cinquième du lot No. 11 mesurant 30 pieds de face à la rue Burdette sur 30 pieds de profondeur; le lot No. 6 mesurant 30 pieds de face à la rue Burdette sur 120 pieds de profondeur.

WEBSTER, DANIEL—
Taxe de 1884, montant à..........$1 20
Un îlet de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme l'îlet No 571 borné par les rues Mary, Monroe, Seizième et Strelitz mesurant 300 pieds sur 300 pieds.

WEBSTER, DANIEL—
Taxe de 1884, montant à..........$1 20
Un îlet de terre avec améliorations dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme l'îlet No. 585 borné par les rues Monroe Mary, Strelitz et Dix-septième, mesurant 300 pieds sur 300 pieds.

WAVE, SUC. SILAS—
Taxe de 1884, montant à..........$2 40
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Hillary, Adams, Ann et DeArmas, désigné comme lot No 17 de l'îlet No. 35, mesurant 30 pieds de face à la rue Ann sur 105 pieds 7 pouces de profondeur, formant l'encoignure des rues Ann et Adams.

ZELLER, VEUVE FRANCIS O.—
Taxe de 1884, montant à..........$2 40
Deux portions de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet No 3 borné par les rues Leonidas, Levée, Monroe et le fleuve Mississipi, désignées comme parties des lots Nos. 93 et 94, mesurant 50 pieds de face à la rue Levée sur 100 pieds de profondeur; le lot No. 93 formant l'encoignure des rues Levée et Leonidas.

ZENNECK, A.—
Taxe de 1884, montant à..........$9 00
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 7e district de la ville de la Nlle-Orléans, sur le côteau de la Métairie, mesurant comme suit: 15 pieds de face au Chemin de la Métairie; 159 de large, sur le fond et la façade et sur la rue Northline; 1081 pieds 6 pouces sur la ligne du New Orleans St. Louis and Chicago Railroad; 1103 pieds sur les frères Hazeur.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés ci-dessus que me désignera chacun des débiteurs de l'Etat, et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai toute de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par le dit débiteur. La vente se fera sans estimation, au comptant, contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la dite propriété et en payant en outre vingt pour cent et les dépens.

JAS. D. HOUSTON,
Collecteur de Taxes d'Etat, District Supérieur, Paroisse d'Orléans.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

J. C. Miller, administrateur etc., vs Mme Amelia Dupiere Hodgson épouse de Joseph C. Hodgson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. 15,310.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan de l'Arcade, rue Magasin entre la rue Gravier et l'allée Natchez, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI 25 novembre 1885, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que tout ce qui en dépend, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Douane, Bourgogne, Remparts et Bienville, mesurant au pied français trente-sept pieds de face à la rue de la Douane, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent-dix-neuf pieds, connu comme le No 183 rue de la Douane. Cette propriété a été acquise par feu le Dr F. B. Gaudet de Mme Vve E. D. E. de Lisle, par acte passé pardevant Octave De Armas, notaire de cette ville, le 31 mars 1866, et a été acquise ensuite comme légataire universelle du dit Dr F. B. Gaudet par ladite Amelia Dupiere Hodgson, comme il en ressort dans l'affaire de sa succession, No 12,008 du dossier de la dite Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, et surtout dans le jugement en date du 30 août 1884 rendu dans les procédures de la dite succession, mettant la dite dame Amelia Dupiere Hodgson en possession, et enregistré au bureau des aliénations de cette ville, Livre 119, page 718.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
24 oct—24 31—nov 7, 14, 21, 25.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Themy Lafon vs. Benjamin Rohling.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 15,416—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai aux enchères publiques, à la Bourse d'Encan de l'Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 24 novembre 1885, à midi, les propriétés ci-après décrites, savoir:

UN CERTAIN LOT DE TERRE, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Joseph, North Market, Tchoupitoulas et New Levee. Le dit lot est désigné par le numéro sept sur un croquis signé par les parties à l'acte par Edward Barnett, ancien notaire, et annexé à un acte passé pardevant le dit notaire, le 11 avril 1867. Le terrain mesure vingt-deux pieds quatre pouces de face à la rue St-Joseph, sur une profondeur de cinquante huit pieds un pouce, entre lignes parallèles. Ensemble, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent. La propriété a été acquise par Benjamin Rohling, de John Barrett, par acte passé pardevant W. J. Castell, notaire, le 14 juin 1876.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
22 oct—22 29 nov5 12 19 24

ANNONCE JUDICIAIRE

Mme E. A. Terry, femme de J. J. Burnett et J. J. Barnett vs Frederick Jones.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 15,171 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 27 octobre 1885, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec tous les droits, voies, servitudes privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le sixième district de cette ville, anciennement partie de la portion connue comme Jefferson dans cette portion connue comme Burthville, ainsi que le terrain cette portion compris entre la ligne de la propriété de Foucher de Circé ou City Park et les rues Hurst, Jennet et Calhoun, conformément au plan original du dit Burthville, fait par J. A. D'Hémécourt, voyer, en date du 22 mai 1867 et déposé pour référence en l'étude de Selim Magner, anciennement notaire en cette ville: le dit lot de terre est désigné par le numéro dix-huit (18) sur une copie du plan annexé à un acte de vente du plaignant à John Q. Flynan, passé en l'étude de John D. Taylor, notaire, le 25ème jour de septembre A. D. 1884, et mesurant vingt huit (28) pieds de face sur la ligne de la propriété de Foucher de Circe ou City Park sur une profondeur de cent vingt quatre (124) pieds sept (7) pouces et deux et quart (2 1/4) lignes, entre lignes parallèles.

Le dit lot de terre forme une partie de l'îlet de terre que le plaignant dans cette affaire a acquis de Horace B. Claflin, par acte passé pardevant N. B. Trist, notaire en cette ville, en date du seize juillet A. D. dix-huit cent quatre-vingt deux, lequel dit acte a été dûment enregistré au bureau de transfert de cette ville dans le livre 116, folio 431.

Acquis par le défendeur dans cette affaire du plaignant par acte passé pardevant Joseph D. Taylor, notaire, le 5 novembre 1884.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—
Comptant pour un montant suffisant pour payer les frais de poursuite dans cette affaire et la réclamation du plaignant de cent vingt-cinq dollars maintenant due avec les intérêts à 6 pour cent par an à partir du 5 novembre 1884 jusqu'au paiement, et cinq pour cent sur le montant total du principal et intérêt pour honoraires d'avocat.

L'acquéreur assumera le paiement jusqu'à la balance de son enchère de deux billets à ordre, payables respectivement douze et vingt-quatre mois à partir de leur date, chacun pour cent vingt-cinq dollars avec les intérêts à six pour cent par an à partir du 5 novembre 1884 jusqu'au paiement, ainsi que cinq pour cent sur le montant total en cas de procédures légales pour en forcer le paiement des deux billets datés et signés le 5 novembre 1884, par devant Joseph D. Taylor, notaire en cette ville, et la propriété ci-dessus décrite et le surplus de l'adjudication, s'il y en a, comptant.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
26 sept—3,10 17,24 27 oct

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Benjamin W. Hope vs. Ses créanciers. — No. 15,382 — Division B.

ORDRE DE COUR—Que la cession des propriétés du pétitionnaire Benjamin W. Hope soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Andrew Hero, Jr., Esq., notaire en cette ville, SAMEDI, le 7me jour de novembre 1885, à 11 heures A. M., à l'effet de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire et pour élire un syndic; et dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit Benjamin W. Hope soient suspendues et que Henry Heidenhain, Esq., avocat soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 3 octobre 1885.
Signé, N. H. RIGHTOR,
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D., siégeant à la place de l'Hon. W. T. Houston, juge de la dite Cour, Division B., absent en ce moment en congé.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN,
Député-Greffier.
6 oct—6. 20—4 nov

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

C. E. Sarrazin, etc. vs. Leurs Créanciers. — No. 15,401. — Division A.

ORDRE DE COUR—Qu'une réunion des créanciers des pétitionnaires, de la raison sociale de C. E. Sarrazin et de Chère E. Sarrazin, Jules Sarrazin et Paul J. Sarrazin, individuellement et comme membres de ladite raison sociale soit convoquée et ait lieu pardevant Charles Rolle, Esq. notaire, dans cette ville le Mardi 10ème jour de novembre 1885, à 11 heures A. M., dans le but de considérer, de voter et prendre une détermination sur l'application des pétitionnaires pour un répit, que N. Vignaud, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents et que pendant l'intervalle toute procédure judiciaire contre leurs personnes et leurs biens soient suspendues.

Nlle Orléans, 6 octobre 1885.
(Signé) A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
7 oct—7.27—10nov

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

On demande un couple (mari et femme) Allemand, capable de s'occuper de l'entretien d'une terre de 15 acres. Pour renseignements, s'adresser à A. TALTARULL, Leo P. O., Lne. 24 oct—2f

On demande—A acheter un terrain avec une petite maison de résidence et une écurie ou remise. S'adresser, en indiquant la localité et le plus bas prix au comptant, à R. S. T., aux soins de l'ABEILLE de la N. O. 23 oct—6f

Avis—On demande une domestique de maison avec de bonnes recommandations. S'adresser Nord Remparts No. 55. 18 oct

A LOUER.

A louer—LA MAGNIFIQUE PROPRIÉTÉ No 203 rue Bourgogne, entre Hôpital et Quartier. Possession immédiate. S'adresser à P. E. THÉARD & SONS, 54 rue du Camp. 21oct

A louer—Un premier étage pour messieurs ou une petite famille, au No 181 coin Jackson et Magasin. S'adresser sur les lieux. 18 oct—7f

A louer—Une chambre de devant, bien meublée, $15 par mois; une derrière, $10—Pension si l'on veut; 247 rue Orléans. Références exigées. 18 oct—7f

A louer—Une maison haute, 14 chambres, No 95 rue Dumaine, entre Bourbon et Dauphine. Possession 1er novembre. S'adresser P. A. Bacas, 68 rue Bourbon. 18 oct—6f

A louer—Une ou deux chambres garnies dans une famille française. Prix modérés. S'adresser au bureau de l'Abeille. 14oct—10f

A louer—Une belle résidence No 305 rue Esplanade. S'adresser à Pierre Lanaux, 27 rue Conti. 3sept

A VENDRE.

A vendre pour cause de changement d'affaires une GROCERIE, bien installée et bien achalandée, située dans un endroit central du 2d District. S'adresser au bureau de l'ABEILLE. 16 oct—7f

A vendre ou à louer—Le coin, bien situé, Ste-Anne et Bourbon, convenable pour siège quelconque d'affaires. Possession immédiate.

LOUIS H. PERRET,
38 Passage de la Bourse
6sept—

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Wm. H. Holmes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 15,530—Division B—Attendu que Mme Jennie H. Cage, veuve de Wm H. Holmes, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession du feu Wm H. Holmes, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
22 oct—22,27,31

Succession de Mme Ellen Peniston, Veuve du Dr Anthony Peniston.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 15,522—Division B—Attendu que James Affleck a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feue Mme Vve Ellen Peniston, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela concerne d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
20 oct—20,24,29

Succession de Samuel Laycock.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 15,374—Division C—Attendu que Mme Veuve Laycock, née Neely, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Samuel Laycock, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
16oct—16 20 24

Succession de Joseph Dufaut.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No. 15,479—Division D.—Attendu que Mme veuve Joseph Dufaut a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph Dufaut, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
15 oct—15.20 24

Succession de Mary Ann Currie.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 15,467—Division C—Attendu que P. S. Wiltz, Jr, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mary Ann Currie, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
15 oct—15 20 24

Succession de Abel W. Bosworth.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 15,484—Division B.—Attendu que Mme Veuve A. W. Bosworth a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Abel Ware Bosworth, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela concerne d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
15oct—15.20.24.

Succession de Thomas Sanders.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 15,002 -Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Veuve Thomas Sanders, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
17 oct—17.21 24

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Louise Ferrand vs Louis Caillet.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans.—No. 7,011.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'enchère publique le SAMEDI, 31 octobre 1885, à 11 heures a. m. en face de mon bureau, No. 90 Passage de la Bourse, entre les rues Bienville et Conti—
Un lot de chaises, sofas, desks, souliers, etc., d'après un inventaire enregistré au mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, sur les lieux.
ALFRED BARNES,
Constable de la Deuxième Cour de Cité, de la Nouvelle Orléans.
20 oct—20.27.31

Anton Schiele vs J. Laurent.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, No 8,477.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Chas G. Ogden, Juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à mon entrepôt, coin de l'avenue Louisiana et rue Magazine, dans le Sixième District de cette ville, LUNDI, 2 novembre 1885, à midi, de la propriété ci après décrite, savoir:
Un lot de meubles de maison.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant sur les lieux.
FRANK CARAMBAT,
Constable.
22 oct—22.29—nov 1

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT

Succession de Henry J. Woods.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 15,100.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur.—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse.—SAMEDI, 14 novembre 1885, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 9 octobre 1885—
Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues St Denis Dryades, Sixième et Washington; lequel lot de terre mesure 48 pieds de face à la rue St-Denis sur 150 pieds de profondeur.
Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant Wm R. Ker, notaire, aux frais de l'acquéreur.
L'acquéreur paiera comptant sur les lieux 10 pour cent sur le montant de la vente.
10 oct—10 17 24 31 nov 7 14

Résidence en briques à deux étages, formant l'encoignure des rues Esplanade et Tremé

Succession de Henri Gelpi.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No. 3157.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur, Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 14 novembre 1885, il sera vendu à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 9 octobre 1885, la propriété suivante, savoir:
Un lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet renfermé par les rues de l'Esplanade, Tremé, Quartier et St-Claude, lequel lot de terre forme encoignure aux rues Tremé et Esplanade, mesurant 56 pieds 2 pouces 5 lignes de face à la rue de l'Esplanade, 45 pieds de face à la rue Tremé, 48 pieds 8 pouces sur la ligne vers la rue St-Claude et 56 pieds 0 pouces 2 lignes de largeur sur la ligne du fond.
Ensemble avec résidence en briques à étage ayant au rez-de-chaussée corridor d'entrée, office et trois chambres avec porte à coulisse, à l'étage supérieur, balcon avec marquise faisant face aux deux rues, quatre Chambres à coucher et chambres à bains.
Une bâtisse en briques à étages attenante à la maison ayant quatre chambres, cour briquetée, deux citernes, chambres à coucher, hydrant, lieux d'aisance au rez-de-chaussée et au premier, gaz dans la maison. Le tout conformément au plan qui sera exposé à la Bourse.
Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à un crédit d'un an en un billet, garanti par hypothèque portant 8 0/0 d'intérêt par an de date avec toutes les clauses pénales d'usage.
Acte de vente pardevant Omer Villeré, notaire, aux frais de l'acquéreur.
Dix pour cent seront exigés de l'acquéreur sur le montant de l'adjudication.
11oct—11.17.24.31—7.14nov

Succession de Madame Henrietta Lockmann.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 15,297.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 14 novembre 1885, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, rue St Charles, en vertu d'un ordre de vente de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 9 octobre 1885—
Deux lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos 2 et 3—dans l'îlet renfermé par les rues Victoire, Chartres, Port et St-Ferdinand; lesquels lots de terre sont contigus et mesurent:
Le lot No 2—21 pieds 6 pouces de face à la rue de la Victoire, sur une profondeur de 109 pieds 1 pouce sur la ligne qui le divise du lot No 1—102 pieds 1 pouce sur la ligne qui le divise du lot No 3—et 20 pieds 3 pouces 7 lignes de large sur la ligne du fond.
Le lot No 3, 21 pieds 6 pouces de face à la rue de la Victoire, sur une profondeur de 102 pieds 1 pouce sur la ligne qui le divise du lot No 2, 95 pieds 1 pouce sur la ligne qui le divise du lot No 4, et 20 pieds 3 pouces 7 lignes de largeur sur la ligne du fond. Le tout d'après un plan qui sera exposé à la Bourse.
Conditions—Moitié comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets garantis par hypothèque, et portant 8 pour cent d'intérêt par an de date avec toutes les clauses pénales d'usage. L'acquéreur assumera les taxes pour l'année 1885 en sus du prix d'acquisition. Un dépôt de 10 pour cent comptant sera exigé de l'acheteur sur le prix de vente.
Acte de vente pardevant A. J. Lewis, notaire.
16 oct—10.17,24,31—nov 7,14

G. P. MALONEY. D. S. D
DENTISTE.
BUREAU ET RESIDENCE,
150.......RUE DU CANAL.......150
près Baronne.
Dentiste du couvent des dames Ursulines.
Travaux dentaires de tous genres à des prix raisonnables.
Extraction de dents sans douleur.
Marchand de tous articles de dentiste aux prix [illegible]

INSTITUTION CURTO,
Pensionnat et Externat,
Coin St Philippe et Prieur.

Les cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et ont confiés à des professeurs expérimentés.
Une classe de solfège et de chant, sous la direction de monsieur Curto, et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs en laine, en papier, en cire sont offerts aux élèves sans prix extra.
On parle l'Espagnol et l'Allemand [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

Excellent placement d'argent
DANS UNE
Résidence spacieuse, centrale, près de la rue du Canal.

PAR C. E. GIRARDEY & CO. — G. G. FRIEDRICHS, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 24 octobre 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan, sans réserve:
La maison de résidence centralement située, solidement construite en briques, spacieuse, à deux étages, avec mansardes, désignée par les Nos 183 et 185 rue de la Douane, dans le carré borné par les rues Douane, Bienville, Remparts et Bourgogne. Il y a deux salons, corridor, chambres à coucher dans la bâtisse principale au premier étage et office, cuisine et salle à manger dans les dépendances, écurie; et vingt chambres à coucher à l'étage supérieur; cour briquetée, hydrants et de grandes cuves, gaz. Le terrain est exceptionnellement vaste, mesurant 37 pieds français, équivalant à 38 pieds américains, de façade rue de la douane, sur 119 pieds français équivalant à 126 pieds américains de profondeur entre lignes parallèles. Le propriétaire actuel a dépensé environ $2,000 en réparations, et la propriété est vendue sujette à un bail expirant en octobre 1887, au taux de $720 par an, payables mensuellement.
Le locataire est tenu de faire toutes les réparations nécessaires (au toit et aux citernes) en sus du prix de location. C'est un placement d'argent rémunérateur qui acquiert de la valeur incessamment et qui mérite de fixer l'attention des capitalistes. Une excellente situation pour un homme à profession.
Conditions—Un tiers ou davantage comptant, au gré de l'acquéreur; la partie à crédit payable en billets de un et deux ans, spécialement garantis par lien du vendeur, portant toutes les clauses usuelles de 8 pour cent par an d'intérêt, à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, 5 pour cent honoraires d'avocat; police d'assurance transférée. Les taxes sont entièrement payées pour 1885. Un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de l'adjudication.
Acte de vente pardevant A. S. Beck, notaire, aux frais de l'acquéreur.
10 oct—10 11 17 à la date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Seconde et dernière adjudication.

Dans l'affaire de George Godfrey et autres contre Mary et Emma Godfrey et autres.

No. 14,324—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & CO., G. G. FRIEDRICHS, Encanteur—Bureau No. 10 rue Carondelet—SAMEDI, 7 novembre 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement rendu le 15 juin 1885 et signé le 22 juin 1885, et d'ordres signés le 3 et le 10 juillet 1885 par l'Hon. W. T. Houston juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci après décrite à savoir—
Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans le triangle borné par les rues Félicité, Religieuses et Céleste, désigné comme lot No 3 et mesuré au pied américain, 104 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la rue Félicité, 90 pieds 1 pouce et 3 lignes de face à la rue Céleste et 55 pieds 1 pouce sur la ligne qui le divise du lot No 2. Le tout est conforme au plan de A. de Armas et déposé avec H. B. Cenas, notaire. Etant la même propriété acquise par J. W. Godfrey, de la ville de Baltimore, conformément à un acte pardevant le dit notaire le 16 avril 1859. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
Conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste à un et deux ans de crédit en billets portant 6 pour cent par an d'intérêt, payables annuellement, à l'exception de la part des mineurs, qui s'élève à 290 3072, lequel montant portera 8 pour cent d'intérêt par an. Le tout avec les clauses de garantie ordinaires, le privilège du vendeur, hypothèque et privilège. Les taxes de 1885 devront être assumées par l'acquéreur en sus du prix de vente.
Acte de vente pardevant Omer Villeré, notaire, aux frais de l'acquéreur. Il sera exigé un dépôt de $100 au comptant au moment de l'adjudication.
4oct—4,10.17 24.31—nov7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Coins de rue de valeur pour affaires dans le Premier District.

Succession d'Andrew J. Quirk.

No 14,319. — Cour Civile de District pour paroisse d'Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.—G. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 14 novembre 1885 à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, il sera vendu à l'encan, conformément à un ordre de l'Honorable H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, en date du 2 octobre 1885, ainsi qu'un ordre supplémentaire en date du 9 octobre 1885, et rendu dans la succession ci-dessus, les propriétés foncières ci-après décrites, savoir:
1. **Un certain lot de terre,** situé dans le premier district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Willow, Clarborne, Thalia et Melpomène désigné par le No. 8, mesurant 30 pieds 8 pouces 7 lignes de face sur la rue Thalia, sur 112 pieds de profondeur entre lignes parallèles et formant le coin des rues Willow et Thalia. Ensemble avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, comprenant une maison en bois à un étage, à double corps de logis, louée à raison de $14 par mois sans bail.
2. **Un certain lot de terre,** situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Willow, Claiborne, Thalia et Erato désigné comme lot No 1 d'après un plan de Hedin architecte, en date du 25 juin 1861, déposé en l'étude de M. Gernon, notaire de cette ville. Le dit lot forme le coin des rues Willow et Thalia et mesure conformément au dit plan 32 pieds de face à la rue Willow sur une profondeur de face à la rue Thalia de 122 pieds 6 pouces 7 lignes.
3. **Un certain lot de terre,** situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clara, Willow, Thalia et Erato, désigné par le No 8 d'après un plan dressé par Hedin et St. Ch. Carbanne, architectes, et déposé en l'étude de Wm Shannon comme plan No 27. Le dit lot mesure au pied américain, conformément au dit plan, 31 pieds 7 pouces de face à la rue Erato sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles et forme le coin des rues Erato et Willow. Ensemble avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent comprenant un cottage en bois double à un étage.
Termes et conditions.—Pour les propriétés premièrement et deuxièmement décrites, une moitié ou plus comptant, et le reste à un et deux ans de crédit pour la propriété troisièmement décrite, un tiers ou plus comptant et le reste à un, deux et trois ans en paiements égaux à 1 et 2 ans de crédit. La portion à crédit sera représentée par des billets spéciaux, garantis par hypothèque, privilège et lien de vendeur, portant intérêt à 8 pour cent par an à partir de la date de la vente jusqu'à paiement final, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour en forcer la collection des dits billets. Les améliorations devront être assurées pour leur valeur, la police transférée aux porteurs des billets. Les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1885 en sus du prix de son adjudication. 10 pour cent du prix de leurs enchères au comptant sera requis au moment de la vente.
Actes de vente pardevant M. T. Ducros, notaire, aux frais des acquéreurs.
11 oct—11.17 24 31—7 14 nov

PAR MACON, PAUL & ROBINSON

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente péremptoire, à l'encan, du contenu de la pharmacie à l'encoignure des rues Baronne et Girod, consistant en drogues, médecines, étagères, comptoirs, etc.

Succession du Dr. ARMAND MERCIER.
No. 15,204—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division D.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON, ALBERT PAUL, encanteur, Bureau No 5 rue Carondelet.—JEUDI le 29 octobre 1885, à 10 heures et demie a. m., au local, encoignure des rues Baronne et Girod, en vertu et conformément à un ordre de l'honorable N. H. Rightor, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "D" en date du 17 octobre 1885, il sera vendu à l'encan pour le compte de la susdite succession—
Tout le contenu de la pharmacie ci-dessus décrite.
Conditions de la vente comptant.
18 oct—18,22.24.29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Elégante et attrayante résidence en bois à deux étages,

Coin des rues Prytania et Deuxième,

Succession de William Hartwell.

No 14,861—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—ALBERT PAUL, encanteur—Bureaux No. 5 rue Carondelet.—SAMEDI, 21 novembre 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D., en date du 16 octobre 1885, il sera vendu, à l'encan—
Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Deuxième, Troisième, Prytania et Coliseum, désigné comme îlet No. 93, sur le plan original du Faubourg Livaudais et forme l'encoignure des rues Prytania et Deuxième. La dite portion de terre mesure cent vingt sept pieds de face à la rue Prytania sur une profondeur et façade à la rue Deuxième de cent quatre-vingt-neuf pieds onze pouces et quatre lignes.
Les améliorations comprennent cette large et élégante résidence en bois, coin des rues Prytania et Deuxième.
Conditions — Un quart ou plus comptant, le reste à un, deux et trois ans de crédit pour billets garantis par hypothèque et privilèges de vendeur portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir de la date de la vente jusqu'au paiement final. Les améliorations seront assurées aux frais de l'acquéreur et la police transférée au vendeur, la clause de $5 pour cent honoraires d'avocat devra être insérée dans l'acte d'hypothèque, et les taxes dues et exigibles durant l'année 1885 seront assumées par l'acquéreur, 10 pour cent du montant d'adjudication sera exigé au moment de la vente.
Acte de vente pardevant A. Hero, Jr., notaire, aux frais de l'acquéreur.
17 oct—17.24 31—nov 7,14,21

ANNONCE JUDICIAIRE

Emplacement de valeur pour bâtir rue Urquhart entre les rues Annette et St-Bernard.

Succession de Charles Gibert.

No 15,117.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division "E."

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—Albert Paul, encanteur—Bureaux No 5 rue Carondelet—SAMEDI, 24 octobre 1885, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, (Rotonde de l'Hôtel St-Charles,) rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 18 septembre 1885, le certain emplacement ci-dessous décrit appartenant à la susdite succession.
Un certain terrain, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte, situé dans le faubourg Marigny, dans l'îlet borné par les rues St-Bernard, Annette, Urquhart et Girod, désigné comme l'îlet No. 45 sur un plan fait par Jos. Pillé, le 10 novembre 1809, et déposé en l'étude de J. M. Duncan, ancien notaire en cette ville; le dit lot est désigné par le No. 9 sur un plan déposé en l'étude de J. Cuvellier, notaire en cette ville, par acte du 5 septembre 1836, et mesure 34 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue Urquhart, sur 105 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No. 1, et 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No. 10, et 57 pieds 1 pouce et 4 lignes de largeur dans le fond.
Conditions—Comptant. L'acquéreur payera au moment de l'adjudication 10 0/0 du montant pour assurer la vente et assumera en sus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles en 1885.
Acte de vente pardevant C. J. Kramer, notaire, aux frais de l'acquéreur.
19 sept—19,26—oct 3,10,17,24

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Double, No 551 rue Howard.

Succession de Mme Lean Morton.
No 15,035—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux, 17 rue Carondelet—SAMEDI, 24 octobre 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Henry L. Lazarus, juge de la Cour Civile de district pour la paroisse d'Orléans, signé le 21 septembre 1885, il sera vendu à l'encan—
Le cottage double, No 551 rue Howard, entre Seconde et Troisième, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Howard, Liberté, Seconde et Troisième. Le lot est désigné par le No 6 et mesure au pieds américain 25 pieds 10 pouces et 3/5 de ligne de face sur la rue Howard, 25 pieds 9 pouces et 7 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de 125 pieds.
Conditions de la vente—Comptant, l'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles durant l'année 1885, et un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de la vente.
Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant M. Gernon, notaire.
23 sept—3,10,17,24 oct.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de salon, corridor et de salle à manger.

Dans l'affaire de Joseph Dunbar vs ses Créanciers.

No 14,859—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—NICHOLAS J. HOEY, Encanteur, Bureau No 17 rue Carondelet, MARDI, le 27 octobre 1885, à 11 heures A. M. au local No 198 rue Sixième, entre Camp et Chestnut. En vertu d'un ordre de l'honorable N. H. Rightor, juge de la cour civile de district, pour la paroisse d'Orléans, en date du 10 octobre 1885, il sera vendu à l'encan—
Les meubles de salon, corridor et de salle à manger, miroirs, tapis, table de toilette en bois de rose, objets d'ornements, conformément à un inventaire déposé en mon bureau.
Conditions de la vente, comptant avant livraison.
16 oct—16,20.24 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage rue St-Louis, No 317

Succession de Wm. Richard Meek.

No 15,049. — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—NICHOLAS J. HOEY, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet.—SAMEDI, 24 octobre 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Henry L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, et signé le 18 septembre 1885, il sera vendu à l'encan—
Le cottage à un étage, No 317 rue St-Louis, entre Roman et Derbigny, dans l'îlet borné par les rues St-Louis, Roman, Derbigny et le Canal Carondelet. Le lot est désigné par le No 21 et mesure 27 pieds de face à la rue St Louis sur une profondeur de 110 pieds, entre lignes parallèles.
Conditions de la vente—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles durant 1885, et fera un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de la vente.
Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, par devant Geo. W. Christy, notaire.
20sept—20 oct3 10 17 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence No 198 rue Sixième, entre Camp et Chestnut.

Dans l'affaire de Joseph Dunbar vs ses Créanciers.

No 14,859—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—NICHOLAS J. HOEY, Encanteur—Bureau, No. 17, rue Carondelet. — SAMEDI, 31 octobre 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, en vertu d'un ordre rendu dans l'affaire ci-dessus par l'Hon N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, et signé le 25 septembre 1885, il sera vendu à l'encan—
La résidence No 198 rue Sixième, dans le Quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Sixième, Septième, Camp et Chestnut; le terrain est composé de deux lots désignés par les numéros 3 et 4 qui se touchent et mesurent ensemble 60 pieds 4 lignes de face à la rue Sixième sur une profondeur de 127 pieds 2 pouces entre lignes parallèles.
Conditions de la vente—L'acquéreur assumera le paiement de trois billets garantis par première hypothèque sur la propriété, chacun pour la somme de $1140, en date du 10 avril 1884, payables respectivement à deux, trois et quatre ans après date, avec six pour cent d'intérêt à partir de la date jusqu'à parfait paiement. Le reste du prix de son enchère comptant, et l'acquéreur paiera comptant et assurera et transférera la police au porteur des billets, avec 5 pour cent d'honoraire d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des dits billets; assumer le paiement des taxes dues et exigibles durant 1885, et un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de la vente.
Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant N. B. Trist, notaire.
27 sept—27—oct 3 10 17 24,31.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Emplacement d'affaires ou pour famille.

Le coin nord-ouest des rues Tchoupitoulas et Girod.

Succession de Michael Lyons.

No. 445—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR — Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI 7 novembre 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 6 octobre 1885, il sera vendu, à l'encan, la propriété ci-après décrite, à savoir:
Cette propriété bien connue pour affaires ou pour famille à l'encoignure nord-ouest des rues Tchoupitoulas et Girod, dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Foucher et Constance, Girod et Lafayette. Le dit lot de terre est désigné comme lot No. 1, et mesure 52 pieds 4 pouces 1 ligne de face à la rue Tchoupitoulas, sur 45 pieds 7 pouces 4 lignes de largeur dans le fond, 102 pieds 1 pouce 8 lignes sur la ligne du côté de la rue Girod et 109 pieds 8 pouces de profondeur, et de face à la rue Girod. Le dit lot forme l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Girod. Les améliorations comprennent des bâtisses en briques à deux étages connue comme les Nos 109 et 111 rue Tchoupitoulas.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un crédit de un et deux ans en billets d'acquéreur ou des acquéreurs, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'au paiement, et garantis par hypothèque spéciale, privilège et lien de vendeur sur la propriété vendue, avec la clause usuelle de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour en forcer le paiement des billets. Les améliorations devront être assurées par l'acquéreur ou les acquéreurs et la police transférée au vendeur ou porteur des dits billets. Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles durant 1885 et un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de la vente.
Actes de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant W. J. Castell, notaire.
7 oct—7.17.24,31—7 nov

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence No 531, rue Chartres, et l'îlet et les lots sur la rue Ursulines.

No 12,854. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, succession de Thomas H. Kennedy, et No 13,956, succession de Mme Thomas H. Kennedy, réunies et consolidées.

PAR HOEY & O'CONNOR — Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI 14 novembre 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 10 octobre 1885 il sera vendu à l'encan les propriétés ci-après décrites, à savoir:
1° La résidence en briques, à trois étages, No 531 rue Chartres, dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Chartres, Architecte, Port et St-Ferdinand. C'est le No 8 et mesure 26 pieds 3 pouces de face à la rue Morean ou Chartres, sur une profondeur de 138 pieds 1 pouce et 8 lignes, entre lignes parallèles, s'étendant au travers et faisant face à la rue Architecte.
2° Un îlet de terre dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 383, et borné par les rues Ursulines, Live Oak, St-John, Dupré et Gayoso, dans un joli voisinage, bien peuplé.
3° Un petit lot ou portion de terre triangulaire borné par les rues Gayoso, Live Oak et St-John.
Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs, le reste à un crédit de un et deux ans à partir du jour de la vente, en billets portant intérêt à raison de 7 pour cent par an, avec hypothèque spéciale et privilèges de vendeur et toutes les clauses usuelles de garantie.
Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes dues et exigibles durant 1885 et un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de la vente.
Actes de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant N. B. Trist, notaire.
14 oct—14.24.31—7.14 nov

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent.

Succession de B. J. West. No. 7,839.
Interdiction de B. J. West. Jne.—No. 11,186.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Vente à l'encan.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—MERCREDI, 11 novembre 1885, à midi, à la Bourse d'encan de l'Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, en vertu de deux ordres de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, l'un de l'hon. H. L. Lazarus, juge de la Division E, daté du 10 novembre 1884 et un ordre amendé du même juge en date du 15 novembre 1884, dans l'affaire de la succession de B. J. West, décédé, Dossier No. 7,839, et un de l'hon. A. L. Tissot, juge de la Division A, en date du 7 novembre 1881, dans l'affaire Benjamin J. West, interdit, Dossier No. 11,186, à l'encan il sera vendu—
Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bordeaux, Lyon, Magazine et Constance, désignés par les Nos 20 et 21 qui se touchent, et mesurent chacun 35 pieds 2 pouces de face à la rue Bordeaux sur une profondeur de 150 pieds, entre lignes parallèles.
Les améliorations comprennent un cottage en bois, avec cuve, hangars, etc.
Conditions—Un quart ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, et le reste à 1, 2 et 3 ans avec un intérêt courant de 6 pour cent et un intérêt éventuel de 8 pour cent du jour de la vente, ainsi que toutes les clauses de sécurité usuelles, y compris l'hypothèque spéciale, lien du vendeur, assurance, honoraires d'avocat, 10 pour cent sont payables comptant sur les lieux, pour assurer la vente.
Acte de vente pardevant M. T. Ducros, notaire, aux frais de l'acquéreur, comprenant les taxes dues et exigibles en 1885.
11oct—11 18 25 nov1 11

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

DEUX
MAISONS DE RESIDENCE
RUE ESPLANADE.

No. 151 rue Esplanade, entre Remparts et St Claude,

contigüe à la résidence princière de M. A. LANATA.

No. 50 rue Esplanade, entre Chartres et Royale.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureaux, 46 rue Royale.—SAMEDI, 7 novembre 1885, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles—
1° Un grand morceau de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par la lettre B, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Kerlerec, Remparts et St-Claude, mesurant 79 pieds 11 pouces de face à la rue Esplanade, sur une profondeur de 189 pieds 4 lignes sur le côté le plus près de la rue Remparts, et 180 pieds 2 lignes sur une première profondeur du côté le plus proche de la rue St Claude; de là 13 pieds 2 pouces sur une ligne parallèle à la rue Kerlerec, s'étendant dans la direction de la rue St-Claude; de là sur une seconde profondeur de 13 pieds 4 pouces s'étendant à la rue Esplanade à la rue Kerlerec; et 92 pieds 2 pouces 1 ligne sur la ligne de derrière. Le tout d'après un devis du sous-voyer, en date du 29 septembre 1885.
Les améliorations comprennent l'élégante maison bâtie avec les meilleurs matériaux ayant cinq salons, salle à manger octogone au rez-de-chaussée, cinq chambres et deux cabinets à l'étage supérieur, une bâtisse en briques à deux étages attenant à la maison principale avec de grandes chambres, office, chambres à bain et un réservoir sur la toiture, contenant à peu près 7000 gallons; autre bâtisse en briques et en bois à deux étages sur le côté avec 4 chambres en haut et 4 chambres en bas, cave, chambre à charbon, écurie, vigne serre, cour briquetée, cuve waterworks, lieux d'aisance, gaz partout, grand et beau jardin, etc., le tout en parfait état.
Cette description ne saurait donner une idée de la beauté de la propriété ci-dessus; nous serions entraînés trop loin si nous voulions en donner de complets détails. Nous préférons engager le public à la visiter avant la vente.
2° Deux certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Chartres (anciennement Condé), Quartier et Royale, mesurant ensemble 48 pieds 11 pouces 7 lignes de face à la rue Esplanade sur une profondeur de 110 pieds sur le côté le plus près de la rue de Chartres et 113 pieds plus ou moins sur l'autre côté.
Les améliorations comprennent cette maison élégante et bien finie en briques, No 50 rue Esplanade réunissant toutes les commodités modernes et en bon état: le rez de chaussée contient un grand corridor, un grand salon double bien aéré, une salle à manger octogone, office, deux grandes chambres à coucher, une petite chambre à coucher, deux belles chambres octogones et une chambre à bain luxueuse avec ornements de cheminées en marbre dans toute la maison.
Aussi, une cuisine en briques à deux étages ayant cinq chambres, une écurie pour deux chevaux, dépendances, chambre à charbon, water works, grande cuve, la cour est bien pavée avec dalles; parterre de fleurs et jardin fruitier sur la propriété.
Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, le reste à un crédit de 1 et 2 ans pour billets d'acquéreur portant hypothèque spéciale et lien et privilège de vendeur avec 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, et la clause de 5 pour cent d'honoraires d'avocat et toutes les autres clauses dans l'acte de vente. L'acquéreur doit avoir la propriété assurée pour un montant qui sera fixé par le vendeur et transférer la police d'assurance au porteur des billets, assumera et paiera, en sus du prix de son adjudication les taxes de l'année 1885, et devra faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de son adjudication au moment de la vente.
Acte de vente pardevant James Fahey, notaire, aux frais de l'acquéreur.
24oct—24 31 à la vente

RUE REMPARTS.

Une splendide résidence à

deux étages pour famille avec mansarde à l'encoignure des rues Remparts et Quartier.

Mme Louis Eugène Cenas et son mari vs Mme Evariste Montalvo et son mari.

No 15,026—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR SPEAR & ESCOFFIER — PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No 46 rue Royale—SAMEDI, 21 novembre 1885, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu et conformément à un jugement rendu et signé le 14 octobre 1885 par l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre G, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Bayou Road, St Claude et Quartier, formant l'encoignure des rues Remparts et Quartier et mesurant 31 pieds 2 pouces 2 lignes de face à la rue Remparts, sur une profondeur et face à la rue Quartier de 100 pieds 11 pouces 2 lignes.
Les améliorations comprennent cette splendide résidence en bois récemment bâtie, avec deux étages et mansarde, ayant au rez de chaussée salon à arche, cabinet, office, corridor de côté, à l'étage supérieur, 5 chambres à coucher et cabinets, corridor de côté et lieux d'aisance, dans les mansardes 4 chambres, cabinets, etc., avec cheminées en marbre partout; une cuisine en bois à deux étages attenante à la bâtisse principale, avec chambres à domestiques, waterworks, etc.
Conditions—L'acquéreur assumera le paiement de deux certains billets tirés par Mme Leonida May Cenas, épouse, etc. date Nouvelle-Orléans, le 20 juin 1885, chacun pour la somme de deux mille neuf cent piastres, payable respectivement en un et deux ans après leur date, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an de leur date jusqu'au paiement, avec billets hypothécaires sur la propriété, par acte pardevant Geo W. Christy notaire, en la ville de Nouvelle-Orléans en date du 20 juin 1885, le reste du prix de son enchère payable comptant. L'acquéreur assumera en sus du prix de son adjudication toutes les taxes dues et exigibles durant et pendant l'année 1885.
Acte de vente pardevant Omer Villeré, notaire, aux frais de l'acquéreur.
17 oct—17 24 31—nov 7,14,21.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence de choix. Maison double et neuve

Nos. 354 et 354 1/2 rue Dumaine, entre Johnson et Prieur.

Succession de John Geo. Abry.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No. 15,085.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureaux No. 46 rue Royale—SAMEDI, 7 novembre 1885, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St. Charles, rue St. Charles, entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 3 octobre 1885, pour le compte de la dite succession, la propriété ci après décrite à savoir:
Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 15 dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Ste-Anne, Prieur et Johnson, sur un plan de E. Surgi, en date du 29 octobre 1847, déposé en l'étude de O. Drouet, notaire en cette ville; le dit lot mesure 30 pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur de 110 pieds, entre lignes parallèles.
Les améliorations comprennent une jolie bâtisse neuve en bois à un étage à deux corps de logis, ayant sur chaque côté cinq chambres, cuve, hangar, lieux d'aisance, etc., et connue comme le numéro municipal Nos 354 et 354 1/2 rue Dumaine.
Acquis par le dit feu John Geo. Abry de Pierre Cousirat, par acte passé pardevant Félix J. Dreyfous le 28 août 1884.
Conditions—La moitié ou plus comptant le reste à Un an à Un et Deux ans de crédit au gré de l'acquéreur, divisés en paiements égaux, dans les billets solidaires des acquéreurs datés du jour de l'adjudication et portant huit pour cent d'intérêt par an de date jusqu'à parfait paiement garantis par hypothèque et privilège de vendeur; l'acquéreur devra assurer les améliorations pour un montant égal aux billets et en transférer la police; l'acte de vente devra contenir les clauses de non aliénation, 5 0/0 honoraires d'avocat, vente sans estimation en cas de procès pour forcer le paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente; les acquéreurs devront payer en sus du prix d'adjudication, les taxes de l'Etat et de ville pour 1885, et déposer avec l'encanteur dix pour cent au moment de l'adjudication, et dans le cas où l'acquéreur ne se conformerait pas aux conditions de l'adjudication quinze jours après la vente, il sera considéré en défaut sans autre formalité.
Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.
6 oct—6 10 17 24 31—nov 7

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence cottage à deux corps de logis,

No 48 rue Bertrand, entre Gravier et Perdido.

Succession de John McGrath. A l'encan.
Pour du comptant

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No. 13 rue Carondelet—SAMEDI, 31 octobre 1885, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, siégeant à la place de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la dite Cour, Division A, maintenant en congé, en date du 24 septembre 1885, No 13,098, du dossier, pour le compte de la succession de feu John McGrath, à l'encan, il sera vendu—
Un certain terrain, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gravier, Perdido, Bertrand et Bolivar, désigné comme lot No 13, et mesurant 30 pieds 2 pouces et 7 lignes de face à la rue Bertrand, sur une profondeur de 122 pieds 7 pouces, le tout plus ou moins au pied américain.
Les améliorations comprennent une résidence cottage en bois à deux corps de logis portant le No 48 rue Bertrand, avec 4 chambres et une résidence cottage en bois à deux corps de logis dans le fond avec 4 chambres, 2 citernes, hangars, etc.
Conditions—Comptant en passant les titres, 10 0/0 devant être payé sur les lieux. L'acquéreur assumant les taxes dues en 1885, en sus de son enchère. Acte de vente pardevant [illegible] Adolph, notaire, aux frais de l'acquéreur.
27 sept—27—oct 4,11,18,25,31.